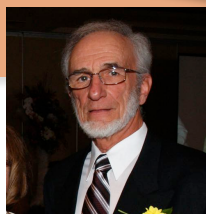




Au pied du courant 06-F

Au pied du courant



Mot du président

Vous avez sans doute apprécié la température estivale de septembre et, à voir ces superbes journées en ce début d'octobre, c'est à se demander si nous aurons un Noël blanc. Est-ce un indice du réchauffement climatique? Mais confions cette question aux personnes préoccupées de l'environnement.

Dès le début de septembre, le secteur était en action. Rencontre des membres du conseil sectoriel et déjeuner des téléphonistes qui ont la responsabilité de communiquer avec les membres qui n'ont pas d'adresse courriel. Ensuite, notre premier déjeuner qui a réuni nos fidèles participants.

Je félicite les membres engagés qui ont participé à la marche de la mobilité ainsi qu'à la visite guidée de la Main organisée par Micheline Jourdain au profit de la Fondation Laure-Gaudreault. Merci également aux personnes qui sont venues encourager nos artistes lors de la journée portes ouvertes sur les arts visuels.

La journée internationale des personnes âgées, qui a lieu le 1^{er} octobre, a été soulignée par le secteur le 4 de ce mois par une belle rencontre de près de 50 personnes au restaurant le LUX. Cette activité nous rappelle la place importante qu'occupent les personnes âgées dans notre société, âgées qui s'impliquent bénévolement auprès de leur famille et de leur communauté.

En terminant, je vous invite à maintenir votre participation à nos activités sectorielles et régionales. C'est toujours un plaisir pour les membres de votre conseil sectoriel de vous rencontrer et d'échanger sur les préoccupations qui touchent nos membres. Le congrès de juin prochain votera les orientations pour un prochain triennat. Faites-nous part de vos attentes pour améliorer la vie des personnes retraitées.

Sommaire

Mot du président	1
Comité de l'environnement	2-3
Comité d'action sociopolitique	4
Comité de la condition des hommes	5
Fondation Laure-Gaudreault	5
Dîner d'automne	6
Décès	6
Nouvelle charte	7

Je vous souhaite un bel automne. C'est la saison des pommes que je vous invite à déguster en admirant les belles couleurs que la nature nous offre.

Jean-Pierre Ménard, président



Comité de l'environnement

Tous les jours sans mon sac de plastique

En 2050, si rien ne change, les océans contiendront PLUS DE PLASTIQUE QUE DE POISSONS.

Le comité national de l'environnement et du développement durable (CNEDD) a recommandé au conseil d'administration de l'AREQ de tenir une journée d'action nationale en novembre 2016 au sujet de l'abolition des sacs de plastique à usage unique distribués dans les commerces de l'ensemble de la province. À Montréal, c'est le 3 novembre prochain que se tiendra, lors d'une rencontre régionale, une conférence à ce sujet.

Voici une capsule sur les impacts du plastique qui s'accumule dans notre environnement.*

Actuellement, les océans contiendraient 150 millions de tonnes de déchets de plastique. Selon une étude commandée par le Forum de Davos, d'ici 2050 les océans devraient contenir davantage de plastique que de poissons.	Le plastique prend entre 100 et 400 ans à se dégrader dans la nature. 1 million d'oiseaux et 100 000 mammifères marins meurent à chaque année de l'ingestion de matières plastiques.
Le plastique endommage les habitats naturels marins, engendre de la pollution chimique en se dégradant et favorise la propagation d'espèces invasives dans l'océan. Si enfoui, le plastique peut dégager du méthane, un gaz à effet de serre très dommageable, durant une période de 100 à 1000 ans.	Le plastique représente une menace pour la santé humaine, qu'il soit brûlé, enfoui ou abandonné dans la nature : des études identifient la pollution par le plastique comme l'une des causes possibles de problèmes neurologiques, respiratoires, cardiovasculaires, cutanés et de divers types de cancers.

Chaque année, le Québec consomme plus d'un milliard de sacs de plastique à usage unique. Nous pouvons poser un geste pour la réduction à la source de l'utilisation de sacs de plastique à usage unique dans les commerces en signant la pétition en ligne qui demande au gouvernement du Québec d'interdire leur distribution. Voir page suivante.

Micheline Jalbert, responsable régionale du comité de l'environnement et du développement durable

*Source de la capsule : Trousse d'animation préparée par l'AREQ

PÉTITION

Pétition pour l'abolition des sacs de plastique à usage unique dans les commerces



Voici le texte de la pétition que l'AREQ a mis en ligne sur le site Web de l'Assemblée nationale du Québec le 29 août 2016, avec la collaboration de Manon Massé, députée intermédiaire.

CONSIDÉRANT QUE, selon Éco Entreprises Québec, plus d'un milliard de sacs de plastique à usage unique sont encore distribués au Québec chaque année;

CONSIDÉRANT QUE, selon Recyc-Québec, moins de 15 % de ces sacs sont récupérés dans la province;

CONSIDÉRANT QUE, selon une étude commandée par le Forum de Davos, les océans contiennent déjà plus de 150 millions de tonnes de plastique et devraient contenir davantage de plastique que de poissons d'ici 2050;

CONSIDÉRANT QUE, selon l'Université McGill, la pollution par les microdébris de plastique atteint même le fleuve St-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE, la réduction à la source représente la seule réelle solution écologique à la problématique de la surconsommation des plastiques;



CONSIDÉRANT QUE, plusieurs pays et états ont déjà banni la distribution de sacs de plastique sur leur territoire avec succès et que plusieurs municipalités au Québec comptent faire de même à court terme;

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec d'interdire la distribution de sacs de plastique à usage unique par les commerces dans l'ensemble du territoire de la province.

La pétition peut être signée à l'adresse suivante : <https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-6227/index.html> La date limite pour la signature de la pétition est fixée au 29 novembre 2016. Elle sera ensuite déposée à l'Assemblée nationale à une date indéterminée.



Comité d'action sociopolitique



À notre dernière rencontre du Comité d'action sociopolitique, nous avons eu le plaisir de recevoir Mme Eve-Lyne Couturier, chercheuse à l'IRIS (Institut de recherche et d'informations socio-économiques) qui nous a parlé du revenu minimum garanti.

Les trois principes de ce revenu sont les suivants : il doit être universel, donc assurer une prestation à tout le monde; inconditionnel, il ne s'adresse pas seulement à des personnes «méritantes» et autonomes; la personne qui le reçoit peut le dépenser comme elle veut. Le but de ce revenu est d'assurer les besoins de base des individus et donc empêcher la pauvreté le plus possible. Il remplacerait plusieurs programmes actuels : aide sociale, allocation logement, salaire minimum, allocations familiales...



Bizarrement, ce revenu minimum garanti est populaire autant à droite qu'à gauche. À droite, il engendrerait des prestations faibles, il permettrait l'abolition de plusieurs programmes sociaux et réduirait l'administration publique. À gauche, il engendrerait des prestations élevées, il permettrait l'amélioration des services sociaux et aiderait à sortir des personnes de la pauvreté. Selon les différents courants, ce

revenu minimum garanti a tout de l'auberge espagnole: ça dépend de ce qu'on met dedans. Comme le disait quelqu'un, suivant les modalités, c'est comme « adopter un chaton ou un lion ».

Quelques projets ont été faits : Alaska, Namibie, Inde, Équateur, Ouganda et même au Manitoba mais plusieurs ont été abandonnés ou n'ont pas donné les résultats escomptés. Il y a quelques projets pilotes, notamment en Finlande et en Ontario.

Il y a quelques questions à se poser : Est-ce la fin du travail? Est-ce que ce serait favorable à des occupations rémunérées de façon différente actuellement (artistes, musiciens, philosophes...)? La disparition du salaire minimum serait-elle une prime aux employeurs pour engager du « cheap labor »? En aurait-on les moyens?

Il faut garder les points suivants à l'esprit : Quels sont les objectifs de cette mesure? Qu'est-on prêt à sacrifier? Tout le monde doit contribuer; ce n'est pas seulement une question gouvernementale, le marché du travail doit aussi faire sa part.

En conclusion, ce peut être un programme intéressant mais beaucoup de prudence s'impose. Ça pourrait réduire les inégalités, diminuer l'austérité et même aider à la lutte contre les changements climatiques. Nous n'avons pas fini d'en parler.

Jocelyne Larocque

Responsable au comité d'action sociopolitique.



Comité de la condition des hommes

Les hommes de notre secteur sont invités à la Brasserie Cherrier située au 3638, rue St-Denis, métro Sherbrooke, le mardi 8 novembre. La Brasserie et la cuisine ouvrent à 11 heures.

André Dubé.

Fondation Laure-Gaudreault



Le mercredi 9 novembre à 12 h, je vous offre une belle occasion de fraterniser autour d'un délicieux spaghetti. Vous serez servis au sous-sol de l'église Notre-Dame d'Anjou, 8200, Place de l'Église, à Anjou. Il y a un grand stationnement. Pour plusieurs membres de notre secteur, c'est dans notre coin.

Le secteur offre le vin, du rouge ou du blanc selon votre goût.

Au prochain déjeuner, je vous ferai une petite visite de vendeuse. Les billets sont au coût de 30 \$. Une partie sert à payer la nourriture et la salle et vous recevrez un reçu de charité pour le reste qui devrait se situer à 15 \$.

Vous pouvez me faire parvenir votre chèque par la poste. Il doit être libellé à « Fondation Laure-Gaudreault ».

Il est toujours temps de faire un don. La Fondation émet un reçu pour tout montant de 15\$ et plus.

Je vous attends en grand nombre...

Hélène Gingras, 9042, rue Tiffin, Montréal, QC, H1K 4H8
514 352-8011 ou helgin@sympatico.ca

Dîner d'automne



Voici le menu pour le dîner du mardi 8 novembre à 11 h 45.
Coût : 22\$ payables sur place.
Adresse : 1822, boul. de Maisonneuve O, métro Guy-Concordia

MISE EN BOUCHE Inspiration du moment

ENTRÉES
Petite soupe tonkinoise
Assiette du charcutier
Brandade de morue étagée
Arancini aux cèpes

PLATS DE RÉSISTANCE Ravioli aux trois fromages, ratatouille niçoise
Pétoncles poêlés, émulsion à la vanille, pomme de terre douce
Contrefilet de boeuf, jus corsé au vin rouge et yorkshire pudding

DESSERTS
Clafoutis aux cerises et quenelle de gâteau au fromage
Mi-cuit au chocolat et coeur coulant au caramel

Tous les pourboires seront remis sous forme de dons qui seront utilisés pour créer des projets d'émulation pour les élèves.

Date limite de réservation avec choix de menu : 28 octobre auprès d'Hélène Pelland au déjeuner d'octobre ou au 514 256-0129 ou helene.pelland@bell.net

Bienvenue à tous!

Décès

Monieur Gérard Octave Dumais, frère de Cécile Dumais, membre de notre secteur, et de feu Lucienne, qui était aussi membre de notre secteur, est décédé le 2 octobre.

Nous avons également appris les décès des membres suivants :

À Montréal, le dimanche 24 avril 2016 est décédée, à l'âge de 75 ans, Madame Isabelle Cyr. Sont également décédées, à des dates indéterminées, Madame Marie Haquette, 71 ans, Madame Ruth Laprise, 73 ans et Madame Diane Archambault, 72 ans.

À ces familles endeuillées, nous offrons nos plus sincères condoléances.

Nouvelle charte des contribuables

Charte des droits des contribuables et des mandataires de Revenu Québec

Le ministre des Finances, Carlos Leitão, a dévoilé la nouvelle [Charte des droits des contribuables et des mandataires de Revenu Québec](#), le 6 octobre.

Cette nouvelle charte expose de façon simple et compréhensible, dans un document d'une vingtaine de pages, les principaux droits des contribuables et des mandataires ainsi que les engagements de Revenu Québec en matière d'équité, de confidentialité, d'accessibilité et d'exercice des droits.

Les sept droits énoncés sont les suivants : le droit d'être informé, le droit d'être entendu, le droit d'être traité avec impartialité, le droit à un service de qualité, le droit à la protection de ses renseignements confidentiels, le droit d'être représenté par la personne de son choix ainsi que le droit de porter plainte.

Du même coup, le gouvernement a annoncé la mise en place, au sein de Revenu Québec, du [Bureau de la protection des droits de la clientèle](#), dont l'un des principaux mandats sera de faire connaître la Charte et de veiller à son application.

Source : Gouvernement du Québec

Tiré de l'Infolettre de l'AREQ du 7 octobre 2016



Pour ce bulletin d'octobre

Mise en pages : Denyse Payette

Illustrations : prises sur Google

Impression : gracieuseté de la CSQ par Gilles Campagna

Livraison : Hélène Gingras

Diffusion par courriel : Marielle Bélanger